

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement  
Réunion du conseil d'établissement  
École Plein-Soleil  
Tenue le 24 novembre 2020

## **1. Mot de bienvenue et présences**

### Présences :

M. Éric Yockell, Mme Nathalie Marcil, Mme Pamélie Bélanger, Mme Jessica Carrière-Hutton, Mme Liuva Garcia, Mme Julie Ricard, Mme Isabelle Rouillier, M. Dominic Lagacé, Mme Stéphanie Jarry, M. Martin Labrosse, Mme Michèle Cave, Mme Maude-Émilie Francoeur et Mme Fany Dubuc.

### Absences motivées :

Mme Mélanie Bisson

## **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Martin Labrosse propose l'adoption de l'ordre du jour  
L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CE-20-21-241

## **3. Lecture, suivi et adoption du procès-verbal du mardi 29 septembre 2020**

M. Dominic Lagacé propose l'adoption du procès-verbal du mardi 29 septembre 2020.  
Le procès-verbal du mardi 29 septembre est adopté à l'unanimité.

CE-20-21-242

## **4. Questions du public**

Aucune question du public

## **POINTS D'INFORMATION**

### **5. Informations du président**

M. Dominic Lagacé tient à souligner et à remercier les enseignants pour les efforts et la logistique que les rencontres de parents ont dû engendrer.

### **6. Informations du représentant au comité de parents**

Mme Fany Dubuc n'était pas disponible pour assister à la rencontre du mois de novembre.

### **7. Informations de la représentante du service de garde**

Mme Mélanie Bisson est absente. M. Yockell nous informe que les enfants auront trois journées pédagogiques supplémentaires, dont une le 4 décembre et deux après le congé des fêtes. La fréquentation se situe entre 40 et 50 élèves pour chaque journée pédagogique. Au niveau des activités, cela reste très simple. Ce sont des activités intérieures et extérieures pour assurer la

sécurité des enfants et pour respecter la distance entre chaque groupe. C'est ce qui prime durant ces journées. Les éducatrices réussissent à organiser les groupes pour que cela soit sécuritaire. Pour ce qui est du budget révisé du service de garde, il sera en déficit assurément.

## **8. Formation obligatoire à l'intention des membres du conseil d'établissement**

Nous avons reçu un lien pour la formation des membres du conseil d'établissement. Nous avons 4 capsules à visionner. Chacun sera responsable de les visionner au moment opportun.

## **9. Situation COVID-19**

M. Éric Yockell nous fait un petit bilan de la situation à l'école. Il y a eu seulement deux cas dont nous avons été informés à la mi-octobre. À part cela, c'est stable. Le respect des bulles classes et le port du masque sont maintenus. Chaque porte a maintenant son récipient pour se laver les mains avant d'entrer dans chaque local. La distanciation est un peu difficile à respecter parfois surtout quand les élèves sortent à l'extérieur. Ils vont essayer d'être plus vigilants à ce niveau.

Des consignes vont suivre par rapport aux 4 journées d'enseignement à distance qui auront lieu avant les fêtes. La direction aura plus de précisions par rapport aux balises que les enseignantes auront à suivre. Les parents sont un peu inquiets par rapport au suivi et souhaitent que cela soit uniforme au niveau de l'école.

Au niveau pédagogique, certains élèves ont accumulé des retards au printemps. Des mesures sont en place, mais il y a tout de même des retards importants pour certains. Les enseignants tiennent le fort malgré tout.

La thématique de Noël ne pourra pas être exploitée autant qu'à l'habitude, car certaines activités ne pourront pas être effectuées. Les enfants pourront tout de même vivre de beaux moments avec leur classe.

## **10. Budget révisé SDG 2020-2021**

Voir le document en annexe (Budget du service de garde 2020-2021)

La direction est préoccupée par rapport au budget de l'école, car le SDG étant en déficit cela est assumé par le budget de l'école.

Il y a un déficit présentement au service de garde.

Il y a une baisse de 123 jeunes par rapport aux inscriptions du mois d'août où il y avait 327 inscriptions. Ces élèves ont été transférés au service des dîneurs, il reste à voir s'il y aura un surplus à cet endroit.

Malgré tout, il y a eu un ajout de 6 éducatrices pour assurer le respect des consignes de sécurité (principe de bulle-classe).

## **POINTS DE DÉCISION**

### **11. Suivi budgétaire (fonds à destination spéciale et campagne de financement)**

Nous avons parlé d'abris à installer dans la cour. Toutes les sommes sont dans un fond à destination spéciale, personne ne peut venir chercher cet argent. M. Yockell aimerait avoir notre accord pour aller de l'avant dans ce projet. Il va commencer à faire un suivi sur ce dossier auprès des ressources matérielles du centre de service.

### **12. Sorties éducatives**

M. Yockell nous informe d'un nouveau concept que le théâtre de Saint-Jean propose pour présenter une pièce de théâtre via Teams. Il se pourrait qu'en décembre ou en janvier on expérimente cette nouvelle formule dans certains groupes.

### **13. Varia**

Levée de l'assemblée à 20h17 par Mme Michèle Cave